



REGLEMENT INTERIEUR / INTERNAL RULES

Article 1

Il est formellement interdit d'introduire de l'alcool, y compris de la bière, ainsi que tout produit illicite dans l'enceinte du lieu d'hébergement. / *It is strictly forbidden to have any alcoholic beverage as well as any illegal or inappropriate products in the lodging, the park, and wider areas of the lodging*

Article 2

Il est strictement interdit de fumer dans les dortoirs et dans les locaux. / *It is strictly forbidden to smoke in the dormitories and on the premises.*

Article 3

Après 22h00, aucun bruit ne sera toléré dans les dortoirs ou à proximité. / *Quite hours are between 10:00 pm and 8 am in the dormitories or nearby.*

Article 4

Votre chambre sera nettoyée 1 fois en milieu de séjour, avec changement des draps et serviettes. Veillez à maintenir l'ordre dans votre chambre, sous peine de pénalité (**50€** à donner lors de l'inspection des chambres avant le départ). Vous devez respecter la propreté des lieux. C'est pourquoi n'hésitez pas à utiliser les poubelles mises à votre disposition. / *Please respect the cleanliness of the premises. Your room, sheets and towels will be cleaned once during your stay ; in the meantime, please maintain order and respect your roommates, otherwise, we could ask penalties (50€ to give at the inspection before departure).*

Article 5

Vous êtes tenu de respecter la planification horaire des activités de la journée (donné le jour de votre arrivée), y compris les heures de repas (servis à table). / *Please ensure that you follow and respect the schedule of daily activities, including the meals hours (served).*

Article 6

Concernant les déplacements organisés lors des concerts, vous êtes tenu d'utiliser les **mêmes bus à l'aller comme au retour**. / *You must take the same bus when travelling to and from rehearsals and / or concerts*

Article 7

J'autorise l'enregistrement et les prises photographiques de tout ou partie des concerts et répétitions auxquels je participerai, et ce à des fins de promotion, notamment sur des sites Internet et par voie d'autres médias. / *I authorize full or partial recordings of all performances on which I participate within the Rencontres Musicales Internationales des Graves for publicity purposes, including Internet sites and other medias.*

Article 8 : Spécial Mineur

Aucune sortie ne sera autorisée pour les mineurs, sans un accord écrit parental (**lettre manuscrite d'autorisation signée par les parents**). En outre, à chaque sortie, y compris pour aller à la piscine, vous serez tenu d'être accompagné par l'une des personnes de l'équipe d'encadrement. / *For minors : no outing will be allowed **without the written consent of your parents or guardians**. Additionally, at every outing, you are to inform one of the supervisors, including to go to swimming pool.*

J'ai bien pris acte de ce règlement et m'engage à le respecter, sous peine de sanction./

I have read and understand all the rules, and commit myself to respect them, knowing that any neglect, ignorance, or irresponsibility is punishable.

Nom et prénom / Name / second name -----

Date et/ and signature,

Organisateur : KINOR DAVID

Association loi 1901 - SIRET : 43526544200028 - APE : 85.52Z

Licences d'entrepreneur de spectacle : N° 2 1037935 N° 3 1037936 - Agrément JEP n° 033/238/2011/03

Siège social : RMIG, 9 Chemin du Pas de la Côte, 33140 Villenave d'Ornon, France - Tél./ fax : 05 56 87 63 23

info@musiqueen Graves.com www.musiqueen Graves.com